



Quizz Qualité de l'Air



plusieurs réponses possibles

1 - La pollution atmosphérique ...

- 1. augmente ?
- 2. stagne ?
- 3. diminue ?

2 - Quels sont, pour la région Grand Est, les polluants atmosphériques particulièrement suivis par la Commission Européenne pour des dépassements réguliers de valeurs limites ?

- 1. Le benzène
- 2. Le dioxyde de soufre
- 3. Les particules
- 4. Le dioxyde de carbone
- 5. L'ozone
- 6. Le dioxyde d'azote

3 - La pollution atmosphérique fait 48 000 morts en France chaque année. Mais combien dans le Grand Est ?

- 1. 10 000
- 2. 5 000
- 3. 1 000

4 - Par rapport à un poids lourd de 2016, les émissions d'oxydes d'azote d'une voiture diesel Euro 6 de 2016 sont :

- 1. 10 fois moins élevé ?
- 2. 5 fois moins élevé ?
- 3. équivalentes ?
- 4. plus élevées ?

5 - Un véhicule électrique émet-il des particules ?

- 1. Vrai
- 2. Faux



6 - Pour le Grand Est quel est le secteur majoritairement responsable des émissions de particules de diamètres inférieurs à 2,5µm (PM2,5) ?

- 1. Le transport routier
- 2. L'industrie
- 3. Le chauffage au bois
- 4. L'agriculture



7 - Brûler 50kg de déchets verts émet :

- 1. autant de particules que 14 000 km parcourus par une voiture essence récente (7 300 km pour une voiture diesel) soit entre 200 et 500 allers-retours à une déchetterie distante de 20km ;
- 2. autant de particules que 4 mois et demi de chauffage d'un pavillon avec chaudière fioul ;
- 3. autant de particules que une demi-journée de feu de bois d'une cheminée ouverte ;
- 4. autant de particules que 16 jours de chauffage d'un pavillon avec une chaudière bois récente ;
- 5. autant de dioxines que 5 000 tonnes incinérées dans une usine d'incinération.



Quizz Qualité de l'Air - Réponses



1 - La pollution atmosphérique ...

Réponse : la pollution atmosphérique diminue. Cette diminution ne doit cependant pas faire oublier que les dépassements des valeurs guides de l'OMS sont fréquents sur de larges territoires au niveau régional.

2 - Quels sont, pour la région Grand Est, les polluants atmosphériques particulièrement suivis par la Commission Européenne pour des dépassements réguliers de valeurs limites ?

Réponse : Le dioxyde d'azote (les agglomérations de Reims et Strasbourg sont en contentieux) et les particules (après avoir bénéficié d'un report d'application de la valeur limite, l'agglomération de Strasbourg reste surveillée de près)

3 - La pollution atmosphérique fait 48 000 morts en France chaque année. Mais combien dans le Grand Est ?

Réponse : 5 000/an seraient évitées si l'ensemble de la région n'était exposé à des dépassements des valeurs guides de l'OMS.

Impact de l'exposition chronique à la pollution de l'air sur la mortalité en France : point sur la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine (Santé publique France juin 2016)

4- Par rapport à un poids lourd de 2016, les émissions d'oxydes d'azote d'une voiture diesel Euro 6 de 2016 sont :

Réponses 3, 4 ou 3 et 4 : Seuls les PL > 32t ont des émissions de Nox à peine plus élevées que les VL diesel Euro6. Les PL plus petits ont des émissions de Nox plus basses.

Il faudra attendre les véhicules Euro6d commercialisés après 2020 pour avoir des émissions comprises entre 30 et 50 % de celles des PL. L'adjonction de système de dépollution des Nox sur les poids lourds représentent un coût marginal ce qui n'est pas le cas sur les véhicules particuliers. Sur ces derniers, les constructeurs ont rogné sur les coûts parfois au-delà des règles pour limiter l'impact financier et par voie de conséquence les performances de ces équipements.

5 - Un véhicule électrique émet-il des particules ?

Réponse : Vrai. Les particules liées au freinage, à l'usure et à l'abrasion restent présentes. Ces particules représentent un peu moins de 50 % des particules émises par un véhicule diesel.

6 - Quel est le secteur majoritairement responsable des émissions de particules de diamètres inférieurs à 2,5µm (PM2,5) ?

Réponse : le chauffage au bois représente à l'échelle du Grand Est près de 60 % des émissions de PM2,5. De plus, alors que les autres secteurs voient plutôt leurs émissions baisser, les PM2,5 issues du chauffage au bois sont en augmentation régulière et significative sur les dernières années..

7 - Brûler 50 kg de déchets verts émet :

Réponse : Tous vrai.

